



Profil du marché du travail

MRC de Mékinac



**Direction du partenariat, de la planification
et de l'information sur le marché du travail
Emploi-Québec Mauricie
Mars 2009**

Profil du marché du travail

MRC de Mékinac



**Direction du partenariat, de la planification
et de l'information sur le marché du travail
Emploi-Québec Mauricie
Mars 2009**

Coordination

Claire Pépin

Directrice

Direction du partenariat, de la planification
et de l'information sur le marché du travail
Emploi-Québec Mauricie

Recherche, analyse et rédaction

Daniel Rivard

Analyste du marché du travail

Collaboration

Louise Boulay

Agente de recherche et de
développement socioéconomique

Révision linguistique

Bertrand Barré

Conseiller en communication

Montage et mise en page

Élizabeth Hébert

Agente de secrétariat

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN : 978-2-550-62953-5

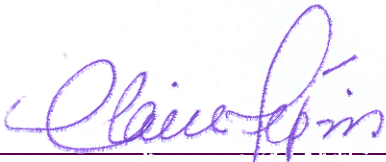
Avant-propos

Emploi-Québec Mauricie procède tous les cinq ans à la mise à jour de ses profils de territoires urbains et de MRC à l'aide de statistiques afin de préciser quelle est l'évolution des variables liées au développement socioéconomique et d'en dresser un portrait. Ce document est utilisé par ses partenaires et les acteurs du milieu afin d'orienter les prises de décision en matière de développement.

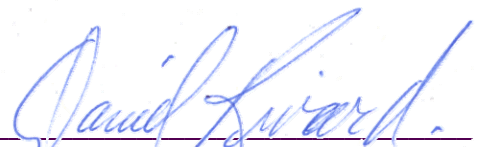
Dans cette optique, la Direction du partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail (DPPIMT) a réalisé un portrait du marché du travail de chaque territoire qui compose la Mauricie. Ce regard posé sur la MRC de Mékinac est basé sur l'analyse des indicateurs suivants : le territoire, la démographie, la main-d'œuvre et l'activité économique. Ce sont ces indicateurs, complétés par la dynamique du développement local, qui constituent le portrait global du marché du travail de la MRC.

Les bases de données utilisées pour rédiger les profils proviennent essentiellement des données du Recensement de 2006 réalisé par Statistique Canada. Pour ce faire, la DPPIMT a procédé tout d'abord au traitement de l'information, sous forme de tableaux et graphiques afin d'illustrer les variables utilisées. Une consultation fut menée en complément auprès des intervenants du milieu sur la dynamique du développement local.

Pour terminer, nous remercions tous les membres de l'équipe de la Direction du partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail pour leur collaboration à la mise en œuvre de ce profil. Nous tenons également à remercier tout particulièrement monsieur Jean-René Sauvageau, directeur du Centre local d'emploi de Sainte-Thècle, le personnel du centre local d'emploi et monsieur Patrick Baril, directeur du Centre local de développement de Mékinac, ainsi qu'à toute son équipe pour leur précieuse collaboration.



Claire Pépin, directrice DPPIMT



Daniel Rivard, analyste du marché du travail

Table des matières

Faits saillants.....	5
Introduction.....	8
Chapitre 1 : La démographie.....	9
Tableau 1 : Évolution de la population par municipalité - MRC de Mékinac, 2006-2001.....	9
Tableau 2 : Répartition de la population par sexe et groupe d'âge (2006-2001) – MRC de Mékinac, 2006.....	10
Graphique 1: Évolution de la population par groupe d'âge - MRC de Mékinac 2006-2001	11
Tableau 3 : Répartition du niveau de scolarité des 20-64 ans - MRC de Mékinac, Recensement 2006.....	12
Graphique 2 : Répartition de la scolarité par groupe d'âge - MRC de Mékinac 2006	12
Chapitre 2 : Le marché du travail et l’emploi.....	13
Tableau 4 : Les indicateurs du marché du travail - MRC de Mékinac (2006-2001)	13
Graphique 3 : Les indicateurs du marché du travail 2001-2006 - Mauricie et MRC de Mékinac	14
Tableau 5 : Indicateurs du marché du travail selon la municipalité – MRC de Mékinac 2006.....	15
Graphique 4 : Les taux d’activité selon le sexe 2001-2006 – MRC de Mékinac et Mauricie.....	16
Graphique 5 : Les taux d’emploi selon le sexe 2001-2006 - MRC de Mékinac et Mauricie	16
Graphique 6 : Les taux de chômage selon le sexe 2001-2006 - MRC de Mékinac et Mauricie	17
Graphique 7 : Les indicateurs par groupe d’âge – MRC de Mékinac 2006.....	18
Graphique 8 : Les indicateurs par groupe d’âge – Mauricie 2006	18
Graphique 9 : Scolarité de la population active expérimentée - MRC de Mékinac et Mauricie.....	19
Graphique 10 : Répartition de la population active expérimentée selon le niveau de compétence et le sexe - MRC de Mékinac 2006.....	19
Tableau 6 : La population active expérimentée selon le genre de compétence et le sexe.....	20
Tableau 7 : Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées dans les MRC et les territoires équivalents de la Mauricie, 2006	21
Tableau 8 : Répartition de la population active expérimentée selon le statut d’emploi en 2005.....	22
Tableau 9 : Revenu moyen selon le sexe – MRC de Mékinac et Mauricie, 2005.....	22
Tableau 9A : Dépendance économique – MRC de Mékinac et Mauricie	23
Chapitre 3 : Les professions et les secteurs d’activité.....	24
Tableau 10 : Principales professions des personnes occupées (CNP trois chiffres) – MRC de Mékinac, 2006	24
Tableau 11 : Répartition de l’emploi par principaux secteurs d’activité, 2006-2001	25
Tableau 12 : Les cinq secteurs les mieux représentés en main-d’œuvre – MRC de Mékinac 2006.....	26
Tableau 13 : Les personnes occupées du secteur de la fabrication - MRC de Mékinac 2006-2001	27
Tableau 14 : Personnes en emploi du secteur des services, 2006-2001	28
Chapitre 4 : Le développement socioéconomique.....	29
Conclusion.....	31
Annexe I : Lexique.....	I

Faits saillants

La démographie

Le niveau de population de la MRC de Mékinac est resté pratiquement stable entre 2001 et 2006 avec 12 675 résidents, dont une très légère majorité d'hommes (6 385). Mékinac représente 4,9 % de la population de la Mauricie.

La population de la MRC vieillit plus rapidement que celle de la région : augmentation des 45 ans et plus de 14 % (+915) pour représenter 58 % de la population (Mauricie = 50 %) et recul des 0-44 ans de 16 % (-1 050). Le sous-groupe des 30-44 ans affiche la plus lourde perte avec une diminution de 23 % (-575) entre les deux recensements.

L'âge médian de la population de Mékinac est de 49,4 ans, soit 4,2 années plus vieille que celle de la Mauricie qui se situe à 45,2 ans.

La population des 20-64 ans de Mékinac est moins scolarisée que celle de la Mauricie : 25 % (1 955) est sans diplôme, alors que la Mauricie n'en compte que 18,4 %. Par contre, la proportion des diplômés d'une école de métiers (formation professionnelle du niveau secondaire) est plus importante à Mékinac avec 25,8 %, alors qu'en Mauricie, elle atteint 21,7 %; le tiers des hommes possèdent un diplôme de ce niveau, alors qu'il n'y a qu'une femme sur cinq dans cette situation.

Près du quart des 20-34 ans (420) ne possèdent aucun diplôme ou certificat, alors que plus du tiers des 35-44 ans (520) sont détenteurs d'un certificat ou diplôme d'une école de métiers.

Le marché du travail

Entre 2001 et 2006, la population des 15 ans et plus a très peu varié, soit un ajout de 1,1 %, pour atteindre 10 915 personnes. Durant cette même période, la population active diminuait de 3,5 % (-205) et les personnes occupées de 1,4 % (-70), ce qui a abaissé le taux de chômage à 10,2 %, affectant aussi les taux d'activité et d'emploi. Cette situation creuse les écarts par rapport à la Mauricie où ces indicateurs mettent en valeur un marché du travail plus dynamique que dans Mékinac.

Il existe des différences importantes au niveau des indicateurs du marché du travail entre certaines municipalités : Trois-Rives et Notre-Dame-de-Montauban se démarquent avec des taux d'emploi et d'activité particulièrement faibles, alors qu'à l'opposé, Saint-Tite, Hérouxville et Saint-Séverin s'en tirent beaucoup mieux.

La situation des femmes sur le marché du travail, contrairement à l'autre sexe, s'est améliorée entre les deux recensements. Cependant, elle démontre toujours certaines difficultés par rapport au marché du travail. Malgré un taux de chômage de 7,3 % (hommes = 12,4 %), leur taux d'emploi atteint 40,1 % (hommes = 51,5 %) et leur taux d'activité, 43,3 % (hommes = 58,6 %).

Les jeunes de Mékinac ont plus de difficulté à s'intégrer au marché du travail par rapport aux autres jeunes de la région et, de façon plus marquée, que la plupart des autres groupes d'âge du même territoire. Par contre, les 30-44 ans, suivis de près par les 45-64, constituent la majeure partie de la main-d'œuvre; ils totalisent 62 % des personnes en emploi. De plus, ils présentent des indicateurs aussi performants que les mêmes groupes d'âge de la Mauricie.

Il y a une personne sur cinq ou 20 % (1 110) de la population active expérimentée de Mékinac qui ne possède aucun certificat ou diplôme, alors qu'en Mauricie, cette proportion descend à 14 %. Par contre, on retrouve une proportion de 28,4 % de la population avec un certificat ou diplôme d'une école de métiers, soit une proportion supérieure à la Mauricie qui atteint 23 %.

Près de la moitié de la population active expérimentée (47,7 %) possède des compétences dans des emplois qui n'exigent qu'une formation de niveau élémentaire ou secondaire général (Mauricie = 46,5 %). Le niveau technique (collégial et formation professionnelle de niveau secondaire) concerne 37 % de la main-d'œuvre. De plus, 40 % des hommes se retrouvent dans des occupations nécessitant ce niveau de formation.

Les compétences reliées à la vente et aux services regroupent la plus grande part de population active expérimentée avec 23 %, dont le tiers de toute la main-d'œuvre féminine expérimentée. De plus, les femmes sont trois fois plus nombreuses que les hommes dans les affaires, finances et administration, les sciences sociales, l'enseignement, l'administration publique et la santé. La plus grande part des hommes se retrouve dans la catégorie des compétences reliées aux métiers, le transport et la machinerie.

Le territoire de la MRC de Mékinac compte moins d'emplois (3 865) que de personnes occupées (4 385). Selon une compilation spéciale de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), seulement les trois quarts des emplois du territoire sont comblés par des travailleurs résidents de Mékinac. Il y a donc un mouvement de travailleurs, c'est-à-dire que 945 personnes proviennent de l'extérieur pour occuper un emploi dans la MRC alors que 1 465 travailleurs résidents sortent de la MRC pour occuper un emploi à l'extérieur. On constate aussi que près de la moitié de ces travailleurs se dirige vers Shawinigan pour un emploi.

Le revenu total moyen de la population de Mékinac est de 30 939 \$ en 2005, soit un revenu inférieur de 12 % au revenu total moyen des Mauriciens. Les femmes reçoivent un revenu total moyen inférieur de 30 % à celui des hommes.

Le rapport de dépendance économique (RDE) indique que pour chaque tranche de 100 \$ de revenu d'emploi, il y a en moyenne 42,20 \$ versé à la population de Mékinac en paiements de transferts gouvernementaux. L'ensemble de la Mauricie reçoit un montant inférieur à 30,00 \$. Une part importante de ces transferts (24,44 \$) est composée de montants reliés à une population vieillissante (RRQ – FPC). Les femmes sont plus dépendantes de ces transferts en recevant 63,90 \$ pour chaque tranche de 100 \$ en revenus d'emploi, alors que ce montant est de 31,40 \$ chez les hommes.

Les principales professions et secteurs d'activités

Parmi les 25 principales professions regroupant près des deux tiers des personnes occupées, les professions reliées à la santé et aux services sociaux sont au premier rang et regroupent près de 20 % de la main-d'œuvre. La vente vient en second rang et la fabrication, en troisième. À noter que 120 des 370 personnes occupées du secteur de la fabrication relèvent de l'industrie des pâtes et papiers.

De 2001 à 2006, le nombre de personnes occupées a très légèrement régressé, soit de 1,4 % (-70) pour se situer à 5 000. La Mauricie affiche un gain de 5,6 % des personnes occupées durant ce même intervalle.

Les activités du secteur primaire, soit 10 % (485) des personnes en emploi en 2006, ont perdu 14 % (-80) de leurs effectifs par rapport à 2001. Les pertes du secteur primaire sont principalement dues au recul dans l'agriculture, dont le personnel a régressé de 37 % (-145). Par contre, les services de soutien à l'agriculture et la forêt ont triplé, passant de 20 à 60 personnes en emploi en 2006.

Les emplois dans les industries de la fabrication ont reculé de 27 % (-430) par rapport à 2001, faisant passer la part de main-d'œuvre du territoire de 31,4 % en 2001, à 23,3 % (1 165) en 2006. Les principales composantes de la fabrication ayant connu des difficultés sont : les produits en bois (-175), la fabrication de machines (-40), les produits informatiques et électroniques (-70), le papier (-40), les aliments (-50), le vêtement (-60) et les produits en cuir (-25).

La part des personnes occupant un emploi dans les services a progressé de 15 % (435), pour hausser sa représentativité à deux personnes sur trois en emploi. Les gains dans les services furent importants en finances et assurances (+100), les services administratifs, le soutien et la gestion des déchets (+95), les administrations publiques (+65), les commerces de détail (+60) et pour terminer, la santé et les services sociaux (+55). Les rares entreprises de services dont le personnel a diminué sont dans le transport et l'entreposage (-40), ainsi que les arts, spectacles et loisirs (-45).

Introduction

Le territoire

Situé au centre de la Mauricie, longeant la rivière Saint-Maurice, la municipalité régionale de comté (MRC) de Mékinac s'étend sur un peu plus de 5 608 kilomètres carrés. Deuxième en importance en Mauricie, la MRC de Mékinac représente 14,1 % de la superficie territoriale régionale. Au nombre de 12 675 personnes, la densité moyenne de résidents au kilomètre carré est de 2,3 personnes.

Région boisée sur plus de la moitié de son ensemble, la MRC de Mékinac se compose de dix municipalités. Les plus importantes en termes de population sont Saint-Tite, Sainte-Thècle, Lac-aux-Sables et Hérouxville. Les municipalités moins peuplées sont Trois-Rives, Grandes-Piles, Notre-Dame-de-Montauban, Saint-Adelphe, Saint-Roch-de-Mékinac et Saint-Séverin. Finalement, quatre territoires non organisés en font partie, c'est-à-dire Lac-Masketsi, Lac-Normand, Rivière-de-la-Savane et Lac-Boulé.

La MRC de Mékinac est bordée au nord par le territoire équivalent (TE) de La Tuque; au sud, par le TE Ville de Shawinigan; au sud-ouest, par la MRC de Maskinongé et au sud-est par la MRC des Chenaux. Aussi, elle partage une partie de ses frontières à l'ouest avec la région de Lanaudière et à l'est avec la région de la Capitale-Nationale.

Pourvu de ressources naturelles en abondance, dont un important couvert forestier et quelque 2 000 lacs, le territoire affiche un bon potentiel d'activités récréotouristiques liées, notamment, à la présence de la réserve faunique du Saint-Maurice et d'une partie du Parc National de la Mauricie, ce qui justifie amplement l'appellation «Mékinac région de plein air».

Chapitre 1 : La démographie

Ce chapitre traite de la démographie du territoire de la MRC de Mékinac. L'évolution de la population de 2001 à 2006, selon la municipalité, sera présentée ainsi que la répartition par groupe d'âge et de sexe. Ce premier chapitre se terminera avec une analyse de la scolarité de la population âgée de 20 à 64 ans.

Évolution de la population totale selon les municipalités de 2001 à 2006

La population de la MRC de Mékinac (tableau 1) atteint 12 675 résidents en 2006, soit une diminution de 1 % (-124) par rapport à 2001. À l'opposé, les populations de la Mauricie et du Québec ont connu des hausses

respectives de 1,4 % et de 4,3 %. La population de Mékinac représente 4,9 % de celle de la Mauricie.

Les trois seules municipalités ayant connu un accroissement de population sont Saint-Adelphe, Saint-Roch-de-Mékinac et Notre-Dame-de-Montauban qui totalisent un ajout de 100 personnes. Parmi celles-ci, Saint-Adelphe s'est accaparé plus de la moitié (53 %) de l'augmentation.

Toutes les autres municipalités du territoire ont vu leur population décliner avec des pertes plus importantes chez les moins peuplées : Trois-Rives (415) a ainsi perdu

Tableau 1 : Évolution de la population par municipalité MRC de Mékinac, 2006-2001			
MUNICIPALITÉ	2006	2001	Variation en % 2006 / 2001
Trois-Rives	415	469	-11,5 %
Grandes-Piles	350	374	-6,4 %
Hérouxville	1 235	1 275	-3,1 %
Lac-aux-Sables	1 310	1 313	-0,2 %
N-D-de-Montauban	845	817	3,4 %
Saint-Adelphe	1 015	962	5,5 %
Saint-Roch-de-Mékinac	325	306	6,2 %
Saint-Séverin	860	925	-7,0 %
Saint-Tite	3 825	3 845	-0,5 %
Sainte-Thècle	2 485	2 513	-1,1 %
Mékinac	12 675	12 799	-1,0 %
Mauricie	258 930	255 270	1,4 %
Québec	7 546 135	7 237 479	4,3 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

11,5 % (-54 personnes) de sa population, Saint-Séverin (860) a reculé de 7 % (-65) et à Grandes-Piles (350), la contraction a été de 6,4 % (-24). Les principales municipalités du territoire, soit Saint-Tite avec 3 825 résidents, regroupant 30 % de la population, a connu une légère diminution de 0,5 % (-20) et Sainte-Thècle, avec

2 485 résidents pour 20 % du territoire, a régressé de 1,1 % (-28) de 2001 à 2006.

Évolution de la population selon le sexe

Les hommes, au nombre de 6 385, représentant 50,4 %

de la population de la MRC, sont ainsi un peu plus nombreux (1,5 %) que les femmes qui, elles, sont au nombre de 6 290 (tableau 2). Ce sont ces dernières qui ont subi la plus forte baisse entre les deux recensements, car avec une perte de 1,4 % de leur population, elles ont

absorbé près des deux tiers (-90 / 135) de la diminution de la MRC. En Mauricie et au Québec, les femmes ont connu des hausses (+1,2 % en Mauricie et +4,2 % au Québec), quoique inférieures aux variations chez les hommes (+1,5 % en Mauricie et +4,4 % au Québec).

Tableau 2: Répartition de la population par sexe et groupe d'âge (2006-2001) MRC de Mékinac, 2006									
Groupe d'âge	2006			2001			Variation		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
0 - 14 ans	1 515	800	710	1 765	915	850	-14,2 %	-12,6 %	-16,5 %
15 - 29 ans	1 845	995	850	2 070	1 085	985	-10,9 %	-8,3 %	-13,7 %
30 - 44 ans	1 965	975	995	2 540	1 295	1 245	-22,6 %	-24,7 %	-20,1 %
45 - 54 ans	2 420	1 185	1 230	2 215	1 135	1 080	9,3 %	4,4 %	13,9 %
55 - 64 ans	2 235	1 190	1 050	1 770	895	875	26,3 %	33,0 %	20,0 %
65 ans et plus	2 695	1 240	1 455	2 450	1 105	1 345	10,0 %	12,2 %	8,2 %
Mékinac	12 675	6 385	6 290	12 810	6 430	6 380	-1,1 %	-0,7 %	-1,4 %
Mauricie	258 930	125 580	133 350	255 248	123 740	131 740	1,4 %	1,5 %	1,2 %
Québec	7 546 135	3 687 695	3 858 435	7 237 479	3 532 845	3 704 635	4,3 %	4,4 %	4,2 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Évolution de la population par groupe d'âge

De 2001 à 2006, la MRC de Mékinac a vu sa population vieillir, alors que le groupe des 45 ans et plus s'est accru de 14 % (+915), pour représenter 58 % (7 350 / 12 675 personnes) de la population en 2006. Le sous-groupe des 55-64 ans est celui qui a connu la plus forte hausse de population avec un bond de 26 % (+465) : c'est le nombre d'hommes qui a augmenté le plus (+295 / 465), par rapport aux femmes (+170 / 465). L'âge médian de la population de Mékinac se situe à 49,4 ans et en Mauricie, il est de 45,2 ans en 2006.

L'augmentation des groupes d'âge plus élevés affecte la représentativité des plus jeunes. Le groupe des 0-44 ans a diminué de 16,5 % (-1 050), passant de 6 375 à 5 325 individus en 2006. La tranche des 30-44 affiche le plus important recul avec une diminution de 22,6 % (-575 / 2 540) entre les deux recensements. Ce groupe qui était le plus important parmi les six groupes d'âge considérés en 2001, a glissé au quatrième rang en 2006, avec 1 965 personnes (15,5 %). En Mauricie, les 30-44 ans

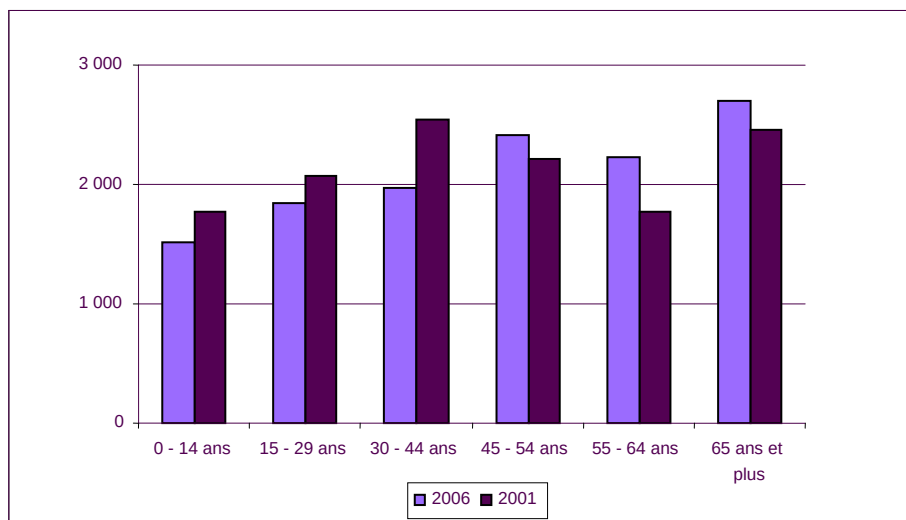
constituent 17,9 % de la population du territoire. C'est ainsi que le groupe des 65 ans et plus, avec une population de 2 695 personnes, devient le sous-groupe le plus nombreux, équivalant à 21,3 % de la population de Mékinac (Mauricie : 18,1 %).

Dans le contexte où la population en âge de procréer diminue, conséquence du vieillissement de la population (graphique 1), le groupe des 0-14 ans démontre une nette régression comparé à 2001, avec 14,2 % (-250 / 1 765) de sa population en moins. Leur part passait de 13,8 % à 12 % de la population totale du territoire en 2006 (part des 0-14 ans en Mauricie : 14,2 %).

La scolarité de la population des 20 à 64 ans

Les données sur la scolarité de la population des 20-64 ans (tableau 3) nous indiquent une plus forte proportion de la population de Mékinac que celle de la Mauricie qui ne possède aucun certificat, diplôme ou grade; elle est de 25,5 % (1 955 / 7 680) pour la MRC, alors que cette proportion en région atteint 18,4 %. Une proportion

Graphique 1: Évolution de la population par groupe d'âge - MRC de Mékinac 2006-2001



Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

plus importante de femmes (28,4 %) que d'hommes (22,4 %) se retrouve dans cette situation, ce qui les situe à un niveau beaucoup plus élevé que les femmes de la région (19,4 %).

La population détenant un diplôme ou un équivalent d'études secondaires est de 20,4 % (1 570 / 7 680), ce qui la place à un niveau légèrement inférieur à celui de la région qui lui se situe à 22,1 %. Il y a une proportion un peu plus élevée de femmes (52,5 %) que d'hommes (47,5 %).

Les diplômés et apprentis d'une école des métiers représentent le niveau d'études qui regroupe le plus d'individus, soit un peu plus d'une personne sur quatre (25,8 %) de la MRC (Mauricie : 21,7 %). Le tiers des hommes (1 240 / 3 810) possèdent un certificat ou diplôme de ce niveau, alors que du côté des femmes, on recensait seulement une sur cinq (735 / 3 850) en 2006.

Les niveaux de scolarité plus élevés sont moins bien représentés parmi la population de Mékinac que pour celle de la région. Les niveaux collégial et universitaire comptent 28,3 % (2 175) de la population de la MRC, alors qu'ils totalisent 37,8 % en Mauricie. Les femmes (1 195) sont plus scolarisées que les hommes (975),

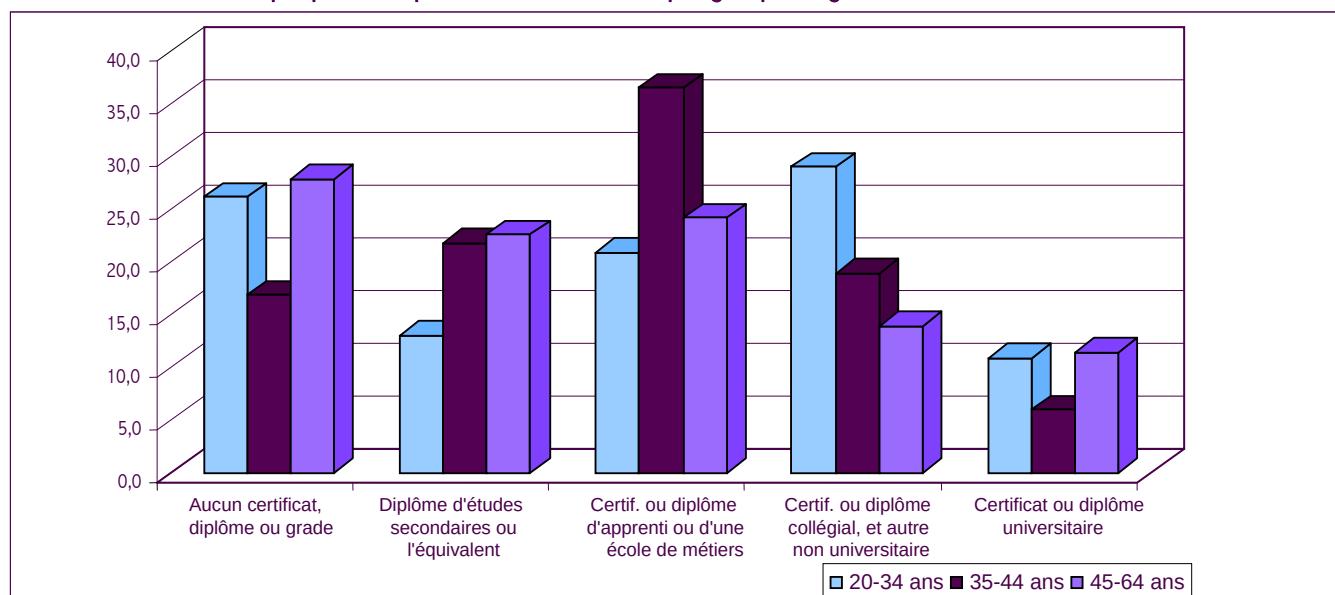
avec près de six femmes pour cinq hommes possédant l'un ou l'autre de ces diplômes. Le niveau collégial compte pour près des deux tiers (1 385 / 2 175) des diplômés d'études supérieures. Les femmes détiennent cette scolarité en nombre plus grand que les hommes pour représenter 53 % des diplômés de ce niveau.

Le graphique 2 nous permet de constater qu'une bonne partie des jeunes de 20 à 34 ans sont sous-scolarisés par rapport à la génération qui les précède, les 35-44 ans : plus du quart des 20-34 ans (420 / 1 605) ne possèdent aucun diplôme ou certificat, alors que cette proportion descend à 16,8 % (240 / 1 425) chez les 35-44 ans. Par contre, les 20-34 ans sont proportionnellement mieux représentés aux niveaux supérieurs, avec 29 % (465 / 1 605) au collégial et 10,9 % (175 / 1 605) pour l'universitaire. La plus grande part des 35-44 ans (36,5 %) est détentrice d'un certificat ou d'un diplôme d'école de métiers, alors que seulement un jeune sur cinq (335 / 1 605) se retrouve dans cette situation. Les bébé-boumeurs qui se retrouvent parmi les 45-64 ans, sont plus nombreux et proportionnellement plus scolarisés que tous les autres groupes d'âge : deux tiers de la population (530 / 790) ayant atteint le niveau universitaire est composé de personnes âgées entre 45 et 64 ans, soit 11,4 % (530 / 4 650 individus) de ce groupe d'âge.

Tableau 3: Répartition du niveau de scolarité des 20-64 ans MRC de Mékinac, Recensement 2006													
MRC de Mékinac, 2006		Aucun certificat, diplôme ou grade		Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent		Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers		Certif. ou diplôme collégial, et autres non universitaires		Certificat ou diplôme universitaire		Total	
âge	sexe	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
20-34 ans	total	420	26,2	210	13,1	335	20,9	465	29,0	175	10,9	1 605	20,9 %
	hommes	260	30,2	145	16,9	195	22,7	230	26,7	30	3,5	860	53,6 %
	femmes	160	21,6	70	9,5	135	18,2	235	31,8	140	18,9	740	46,1 %
35-44 ans	total	240	16,8	310	21,8	520	36,5	270	18,9	85	6,0	1 425	18,6 %
	hommes	80	11,9	140	20,7	315	46,7	110	16,3	30	4,4	675	47,4 %
	femmes	155	20,7	170	22,7	205	27,3	160	21,3	60	8,0	750	52,6 %
45-64 ans	total	1 295	27,8	1 050	22,6	1 125	24,2	650	14,0	530	11,4	4 650	60,5 %
	hommes	515	22,6	455	20,0	730	32,1	310	13,6	265	11,6	2 275	48,9 %
	femmes	780	33,1	585	24,8	395	16,7	335	14,2	265	11,2	2 360	50,8 %
Mékinac	total	1 955	25,5	1 570	20,4	1 980	25,8	1 385	18,0	790	10,3	7 680	100,0 %
	hommes	855	22,4	740	19,4	1 240	32,5	650	17,1	325	8,5	3 810	49,6 %
	femmes	1 095	28,4	825	21,4	735	19,1	730	19,0	465	12,1	3 850	50,1 %
Mauricie	total	29 180	18,4	35 040	22,1	34 445	21,7	32 445	20,5	27 430	17,3	158 540	100,0 %
	hommes	13 745	17,5	16 340	20,8	21 755	27,6	14 390	18,3	12 450	15,8	78 680	49,6 %
	femmes	15 435	19,3	18 695	23,4	12 690	15,9	18 040	22,6	14 975	18,8	79 835	50,4 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Graphique 2 : Répartition de la scolarité par groupe d'âge – MRC de Mékinac 2006



Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Chapitre 2 : Le marché du travail et l'emploi

Ce chapitre porte sur la main-d'œuvre du territoire, soit les principaux indicateurs du marché du travail de la MRC selon le sexe et les groupes d'âge, ainsi qu'un comparatif de ces principaux indicateurs selon les municipalités. Nous aborderons la scolarité de la population active expérimentée selon différentes classifications, le statut d'emploi, le lieu de résidence et de travail de la population en emploi et les sources de revenus.

Les indicateurs du marché du travail du territoire de la MRC de Mékinac

Entre 2001 et 2006, la population âgée de 15 ans et plus s'est accrue de 1,1 % (+120) pour atteindre 10 915

personnes (tableau 4). Durant ce même laps de temps, la population active, c'est-à-dire les personnes en emploi et celles qui en recherchent un, affichait une diminution de 3,5 % (-205) par rapport à 2001, totalisant 5 570 personnes actives sur le marché du travail du territoire.

Le taux de chômage de 10,2 % en 2006 par rapport à 12,1 % en 2001 n'indique pas vraiment une amélioration du marché du travail durant cet intervalle, car on compte moins de personnes en emploi en 2006 qu'en 2001. Cette diminution résulte du retrait du marché du travail d'une partie de sa population active (-205) en plus grand nombre que les personnes ayant perdu leur emploi (-130). Il en résulte non seulement un recul du taux de

Tableau 4: Les indicateurs du marché du travail
MRC de Mékinac (2006-2001)

Indicateurs	2006				2001				Variation %			
	Total Mauricie	Total MRC	Hommes	Femmes	Total Mauricie	Total MRC	Hommes	Femmes	Mauricie	Total MRC	Hommes	Femmes
Population 15 ans et plus	216 010	10 915	5 510	5 405	209 610	10 795	5 435	5 375	3,1%	1,1%	1,4%	0,6%
Population active	124 545	5 570	3 230	2 340	120 625	5 775	3 390	2 385	3,2%	-3,5%	-4,7%	-1,9%
Population occupée	114 410	5 000	2 835	2 170	108 350	5 070	2 965	2 115	5,6%	-1,4%	-4,4%	2,6%
Temps plein	80,6%	78,4%	89,2%	64,2%	76,3%	76,0%	86,9%	61,3%				
Temps partiel	19,4%	21,6%	10,8%	35,8%	23,7%	24,0%	13,1%	38,7%				
Population en chômage	10 135	570	400	170	12 270	700	435	275	-17,4%	-18,6%	-8,0%	-38,2%
Taux activité	57,7%	51,0%	58,6%	43,3%	57,5%	53,5%	62,4%	44,4%				
Taux de chômage	8,1%	10,2%	12,4%	7,3%	10,2%	12,1%	12,8%	11,5%				
Taux d'emploi	53,0%	45,8%	51,5%	40,1%	51,7%	47,0%	54,6%	39,3%				

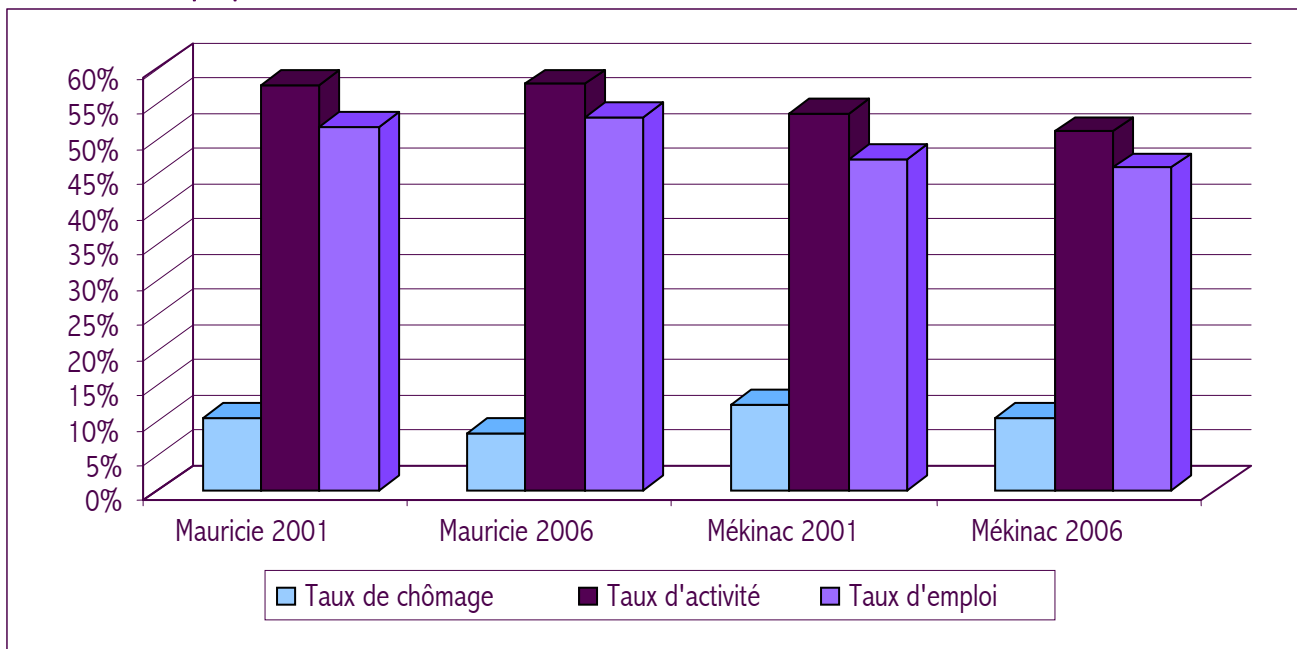
Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

chômage, mais aussi des taux d'activité et d'emploi. Le taux d'activité est passé de 53,5 % à 51 % et le taux d'emploi de 47 % à 45,8 % entre 2001 et 2006.

Lorsqu'on compare ces indicateurs à ceux de la Mauricie, en 2001, la région affichait déjà de meilleurs résultats et avec l'amélioration de ces mêmes indicateurs pour la

région en 2006, cette situation a creusé encore plus les écarts par rapport à la MRC de Mékinac (graphique 3) où la situation s'est dégradée. Ces résultats pour Mékinac indiquent un marché du travail qui stagne et se détériore par rapport à la région qui a connu des gains à tous les niveaux.

Graphique 3: Les indicateurs du marché du travail 2001-2006 - Mauricie et MRC de Mékinac



Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Les indicateurs du marché du travail selon les municipalités

Le tableau 5 indique des écarts importants selon les municipalités du territoire. On compte six des dix municipalités où les taux d'activité et d'emploi sont inférieurs à ceux de l'ensemble de la MRC. Il s'agit de Trois-Rives, Notre-Dame-de-Montauban, Saint-Adelphe, Saint-Roch-de-Mékinac, Lac-aux-Sables et Sainte-Thècle, où ces deux taux se situent en deçà de 51 % pour le taux d'activité et en deçà de 45,8 % pour le taux d'emploi. Trois-Rives et Notre-Dame-de-Montauban retiennent l'attention avec des indicateurs particulièrement bas.

Les municipalités d'Hérouxville, Saint-Tite, Saint-Séverin et de Grandes-Piles se situent à des niveaux supérieurs à la moyenne du territoire de la MRC avec des populations plus actives sur le marché du travail et aussi, proportionnellement plus en emploi que la moyenne. Elles affichent ainsi un taux de chômage qui se rapproche de celui de la MRC à 10,2 % en 2006.

Les indicateurs du marché du travail selon le sexe

Les femmes représentent 49,5 % (5 405) de la population des 15 ans et plus, soit une légère hausse de 0,6 % (+30 femmes) par rapport à 2001. Le nombre d'hommes de 15 ans et plus a, de son côté, augmenté de 1,4 % (+75 hommes). La population active est de 2 340 femmes, un léger recul de 1,9 % (-45 femmes) par rapport à 2001, faisant baisser le taux d'activité à 43,3 % (graphique 4). Elles sont moins actives sur le marché du travail, car, avec une population presque égale à celle des hommes, elles obtiennent un taux d'activité inférieur au taux des hommes (58,6 %).

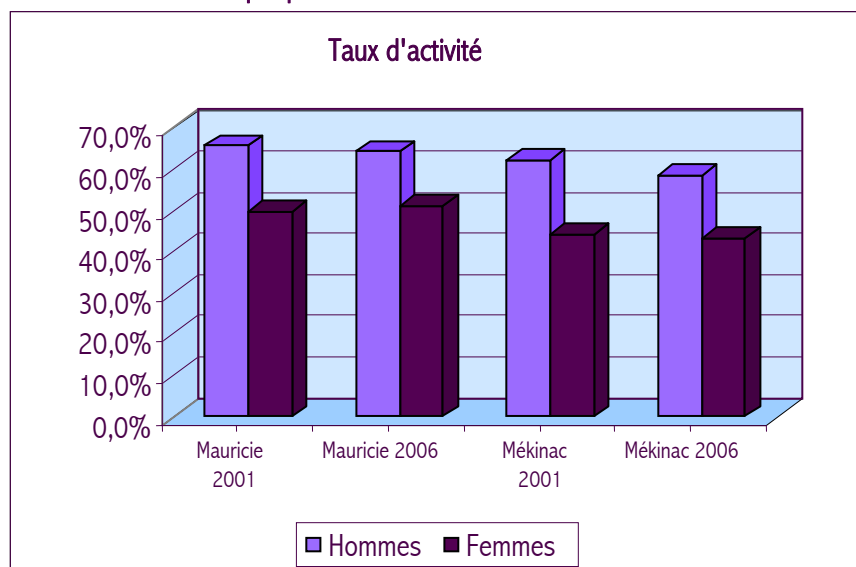
En 2006, on comptait 2 170 femmes occupées, soit un ajout de 2,6 % (+55) par rapport à 2001. À ce même moment, on recensait 4,4 % moins d'hommes en emploi (-130) pour en compter 2 835. Ainsi, le taux de chômage des femmes, déjà inférieur à celui des hommes en 2001 (graphique 5), s'est considérablement amélioré, passant de 11,5 % à 7,3 % en 2006. Avec ce recul du nombre d'hommes en emploi (-130) en 2006, combiné à un nombre inférieur d'hommes (-160) sur le marché du travail, leur taux de chômage s'est ainsi contracté, passant de 12,8 % à 12,4 % en 2006.

Tableau 5 : Indicateurs du marché du travail selon la municipalité - MRC de Mékinac 2006

MRC de Mékinac		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Notre-Dame-de-Montauban	Total	40,1	36,8	8,2
	masculin	45,8	42,2	7,9
	féminin	33,8	30,9	8,7
Lac-aux-Sables	Total	46,7	44,5	4,7
	masculin	56,4	53	6,1
	féminin	36,9	36	0
Saint-Adelphe	Total	49,7	43,5	12,5
	masculin	60,8	50,6	16,7
	féminin	40,2	36,6	6,1
Saint-Séverin	Total	55,2	49,7	10
	masculin	73	63,5	11,1
	féminin	38,6	35,7	7,4
Saint-Tite	Total	54,6	50,4	7,7
	masculin	59,9	53,8	10,2
	féminin	49,2	47,1	4,3
Hérouxville	Total	57,3	50,9	10,3
	masculin	65,1	59,6	9,9
	féminin	47,3	42	11,3
Grandes-Piles	Total	52,4	50,8	0
	masculin	59,4	56,2	10,5
	féminin	46,7	43,3	0
Saint-Roch-de-Mékinac	Total	46,6	44,8	7,4
	masculin	46,7	40	14,3
	féminin	50	50	0
Sainte-Thècle	Total	49,9	41,1	17,6
	masculin	59,6	46,7	21,6
	féminin	40,4	35,3	12,5
Trois-Rives	Total	38	32,4	14,8
	masculin	38,5	33,3	13,3
	féminin	36,4	33,3	16,7
TOTAL MÉKINAC	Total	51	45,8	10,2
	masculin	58,6	51,5	12,4
	féminin	43,3	40,1	7,3

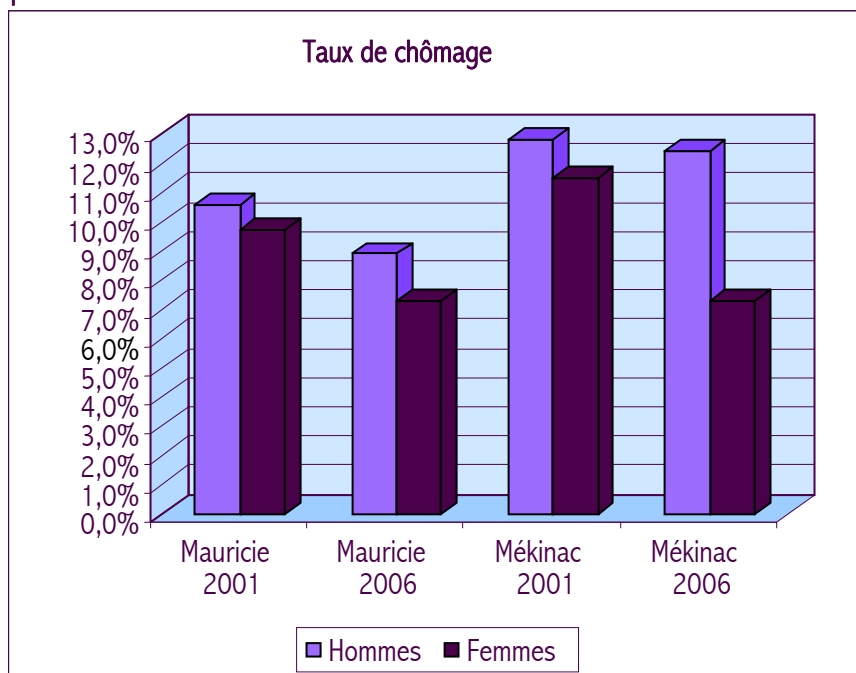
Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Graphique 4 : Les taux d'activité selon le sexe 2001-2006 – MRC de Mékinac et Mauricie



Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Graphique 5 : Les taux d'emploi selon le sexe 2001-2006 – MRC de Mékinac et Mauricie

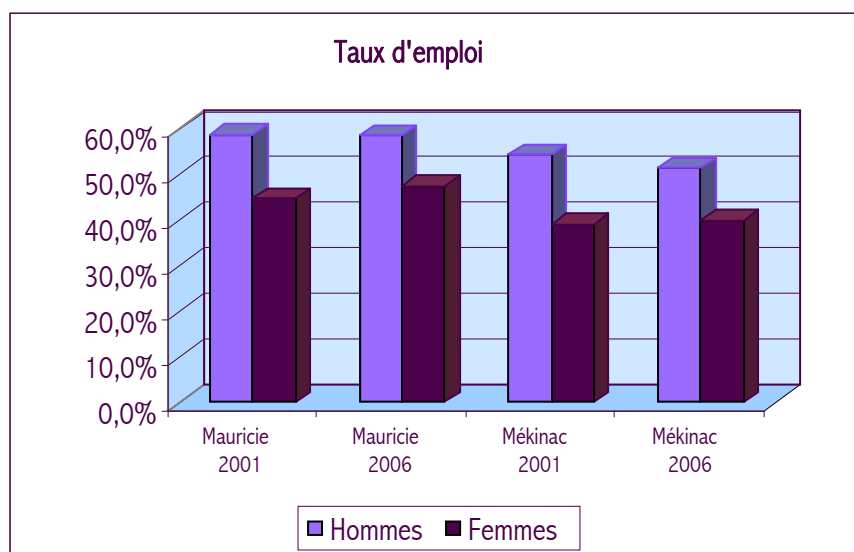


Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

L'augmentation du nombre de femmes en emploi (+55), par rapport à celle de sa population des 15 ans et plus (+30), a, de manière peu significative, majoré son taux d'emploi (graphique 6). En 2006 dans Mékinac, seulement deux femmes de 15 ans et plus sur cinq occupent un emploi. Le taux d'emploi des hommes a diminué par

rapport à 2001, suite à une augmentation de leur population des 15 ans et plus (+75) et à la diminution des hommes en emploi (-130). Leur taux d'emploi, contrairement à celui des femmes, descendait à 51,5 %; ce qui le place tout de même dans une meilleure situation que celui des femmes qui se situe à 40,1 %.

Graphique 6 : Les taux de chômage selon le sexe 2001-2006 – MRC de Mékinac et Mauricie



Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

En 2006, les femmes occupaient un emploi à plein temps (64,2 %) dans une proportion plus grande qu'en 2001 (61,3 %). La situation des hommes était moins précaire puisque près de 90 % de ceux-ci occupaient un emploi à plein temps, par rapport à 86 % en 2001.

En comparaison avec la région de la Mauricie, le comportement de ces indicateurs par sexe a évolué dans le même sens que celui observé dans la MRC, c'est-à-dire baisse des taux d'activité, d'emploi et de chômage chez les hommes et amélioration de ces indicateurs du côté des femmes. Ce qui différencie la Mauricie de la MRC de Mékinac, c'est que la Mauricie présente toujours de meilleurs indicateurs, et ce, peu importe le moment de l'observation; ce qui indique un marché du travail plus favorable en général pour la région que pour la MRC.

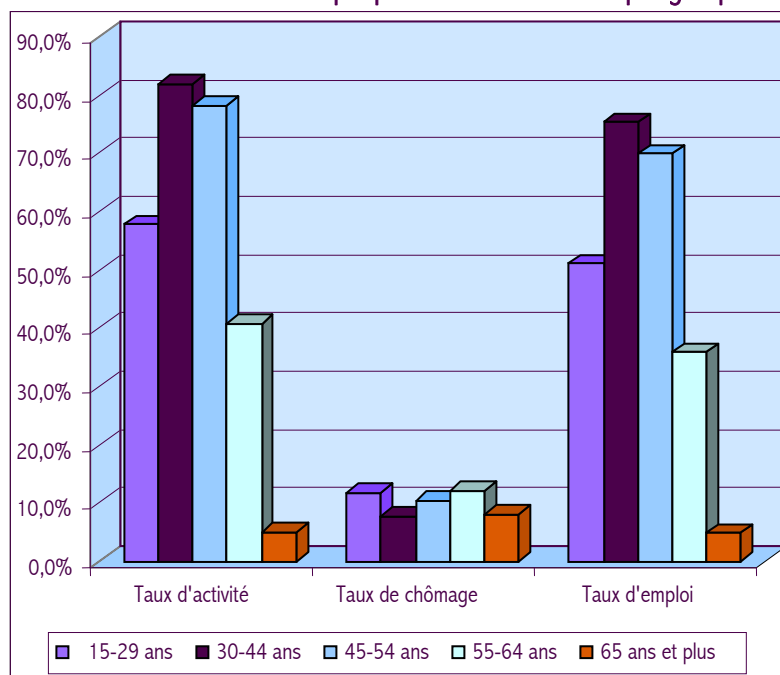
Les indicateurs du marché du travail selon les groupes d'âge

Parmi les cinq groupes d'âge considérés (graphique 7), les 30-44 ans sont les plus actifs tout en étant les mieux intégrés au marché du travail : taux d'activité (Mékinac 82 % / Mauricie 84,9 %) et d'emploi (Mékinac 75,4 % / Mauricie 78,8 %) les plus élevés et taux de chômage le plus bas (Mékinac 7,7 % / Mauricie 7,1 %).

Les jeunes de 15-29 ans de Mékinac sont plus en difficulté que ceux de la région (graphique 8). En effet, le taux d'activité (Mékinac 57,9 % / Mauricie 67,4 %) et d'emploi (Mékinac 51 % / Mauricie 59,1 %) sont inférieurs de près de 10 points. Les jeunes présentent des écarts encore plus importants par rapport aux plus âgés, les 30-44 ans et les 45-54 ans, où ces taux sont minimalement supérieurs de 20 points selon l'indicateur et le taux de chômage inférieur de plusieurs points par rapport aux jeunes.

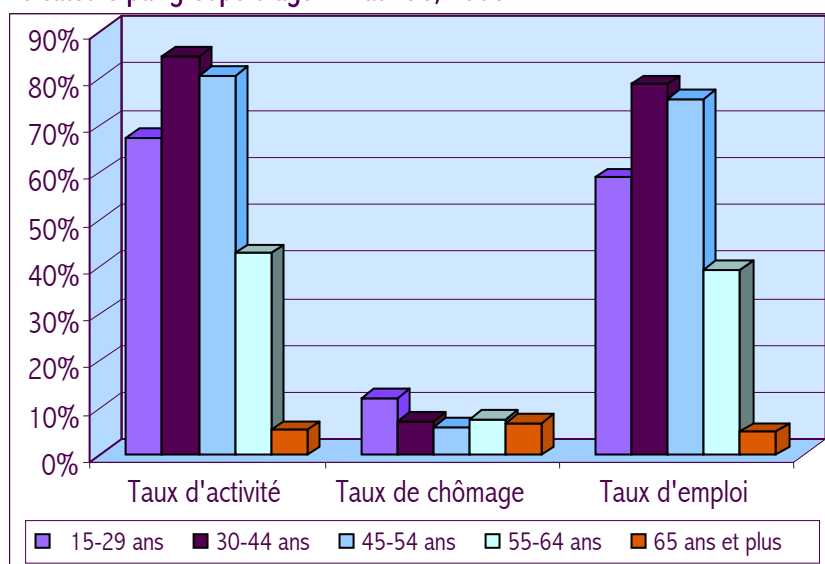
Les 45-54 ans, deuxième groupe d'âge en importance après les personnes de 65 ans et plus, représentent l'essentiel de la main-d'œuvre avec les 30-44 ans qui les talonnent de près avec les deuxièmes meilleurs indicateurs. Les groupes plus âgés de Mékinac, les 55-64 ans et les 65 ans et plus, comme pour l'ensemble des autres groupes d'âge, affichent des indicateurs moins performants comparés à ceux de la Mauricie (graphique 8).

Graphique 7 : Les indicateurs par groupe d'âge - MRC de Mékinac, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Graphique 8 : Les indicateurs par groupe d'âge – Mauricie, 2006



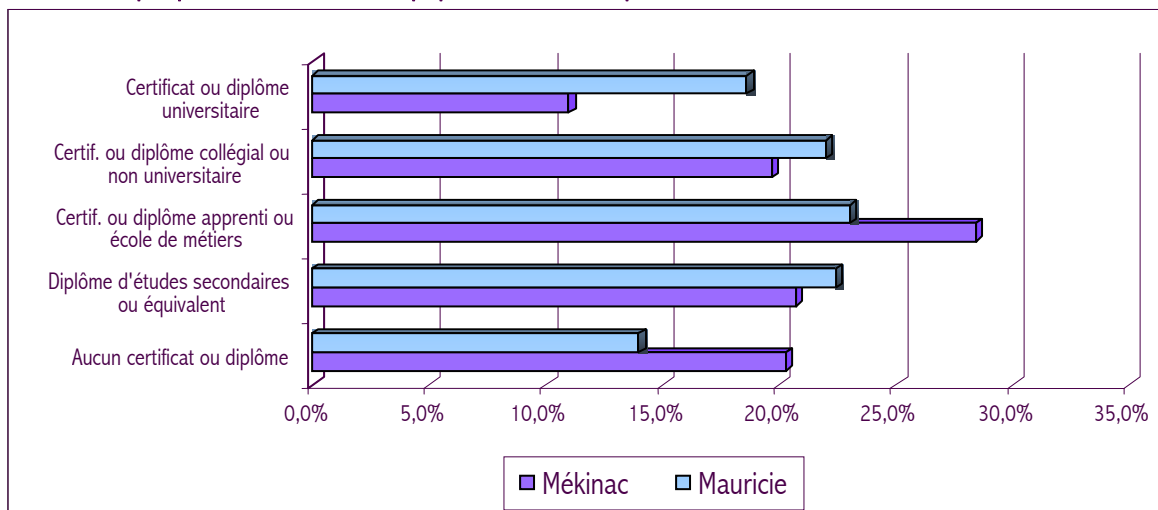
Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

La scolarité de la main-d'œuvre expérimentée

La population active expérimentée, c'est-à-dire les personnes en emploi ou en recherche d'emploi qui ont de l'expérience de travail supérieure à un mois au moment du recensement, se chiffre à 5 470 personnes, soit 98,2 %

de la population active totale (5 570). La scolarité de la main-d'œuvre expérimentée du territoire de Mékinac est moins élevée que celle de la Mauricie (graphique 9). Un peu plus d'une personne sur cinq (20,3 %) est sans diplôme dans la MRC, alors que ce ratio représente une sur six en région.

Graphique 9 : Scolarité de la population active expérimentée – MRC de Mékinac et Mauricie



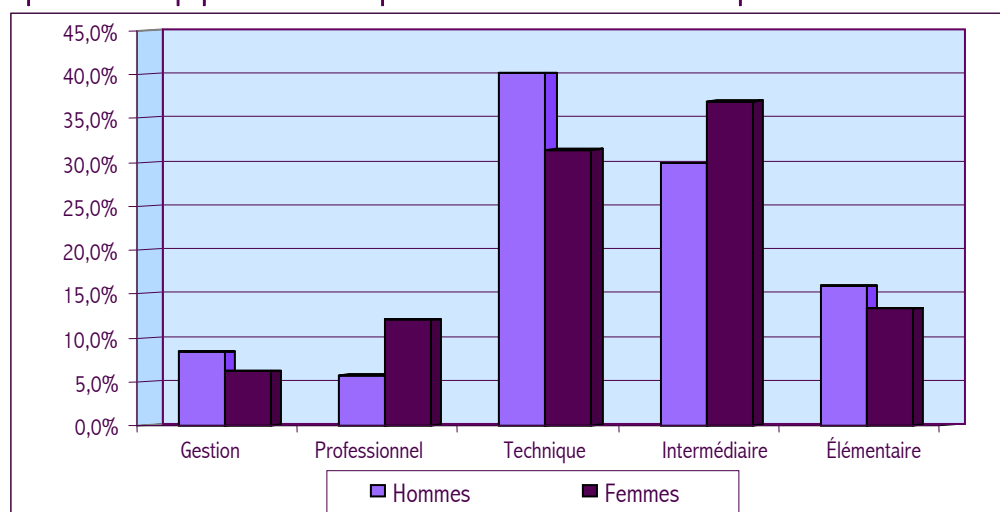
Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Les niveaux collégial et universitaire réunis englobent 30,7 % de cette population, alors que cela représente 40,6 % en Mauricie. Le niveau universitaire de la main-d'œuvre de la Mauricie se démarque avec près d'une personne sur cinq, ce qui représente près du double de la MRC où ce niveau ne concerne qu'un peu plus d'une personne sur dix. La proportion possédant un certificat ou diplôme d'apprenti d'école de métiers, est la plus représentée, mais Mékinac (28,4 %) se différencie de la Mauricie (23 %) en fonction de la structure industrielle de son territoire où les emplois du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus importants que dans l'ensemble de la région.

La population active expérimentée selon le niveau de compétence

La main-d'œuvre expérimentée possédant des compétences de niveau technique (graphique 10), ce qui correspond surtout aux formations de niveaux collégial et secondaire professionnel, est la mieux représentée avec près de 37 % (2 000 / 5 470). On y retrouve la part d'hommes la plus élevée avec 40 % (1 275 / 3 180); ils sont en majorité avec un ratio de sept hommes pour trois femmes. La proportion de la main-d'œuvre expérimentée de la Mauricie avec ce niveau est de 32,7 %.

Graphique 10 : Répartition de la population active expérimentée selon le niveau de compétence et le sexe – MRC de Mékinac 2006



Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Avec un peu plus de 8 % (455 / 5 470) de la population active expérimentée dont les compétences sont de niveau professionnel ou de niveau universitaire, les femmes sont majoritaires avec un ratio de trois femmes pour deux hommes. Toutefois, les compétences de gestionnaires, regroupant 7,4 % de toute la main-d'œuvre expérimentée, sont le lot des hommes : ils sont près de deux fois plus nombreux (265) que les femmes (140) dans les postes de direction.

Les compétences de niveaux intermédiaire et élémentaire réunis, n'exigeant qu'une formation de niveau secondaire général et de l'expérience, incluent la part de population la plus importante, avec près de la moitié (2 610 / 5 470) de celle-ci. Cette proportion est un peu plus élevée que celle de la région qui atteint 46,5 %. Malgré le fait que ces deux niveaux incluent la moitié des femmes actives et expérimentées, on compte tout de même 25 % plus d'hommes (+300). Ces deux niveaux regroupent 47,7 % de la main-d'œuvre, soit un niveau équivalent à celui de la

région.

La population active expérimentée selon le genre de compétence

Les compétences reliées à la vente et aux services personnels (tableau 6) regroupent le plus grand nombre de personnes avec 1 265, soit près du quart (23 %) de la main-d'œuvre expérimentée. Ce genre de compétences inclut près du tiers des femmes (730 / 2 290); elles sont en majorité avec un ratio frôlant six femmes pour quatre hommes. Les affaires, finances et administration sont deuxièmes en importance chez les femmes, soit près d'une sur quatre (550 / 2 290); elles sont trois fois plus nombreuses que les hommes (550 femmes / 150 hommes). Ce même ratio de trois femmes pour un homme s'applique aussi dans les sciences sociales, enseignement, administrations publiques et religion (275 femmes / 75 hommes), ainsi que dans le secteur de la santé (245 femmes / 70 hommes).

Tableau 6 : La population active expérimentée selon le genre de compétence et le sexe

MRC de Mékinac			
	Total	Hommes	Femmes
Gestion	405	265	140
Affaires, finances et administration	700	150	550
Sciences naturelles et appliquées	235	185	55
Secteur de la santé	315	70	245
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	350	75	275
Arts, culture, sports et loisirs	60	35	15
Vente et services	1 265	540	730
Métiers, transport et machinerie	1 195	1 110	80
Secteur primaire	405	370	40
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	540	375	160
Total	5 470	3 175	2 290

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Le genre de compétences reliées aux métiers, transport et machinerie se situe au deuxième rang du plus grand nombre (1 195) de personnes expérimentées; le tiers des hommes correspond à ce genre de compétences. De plus, ces compétences sont l'apanage des hommes avec un peu plus de neuf hommes (1 110) pour un peu moins d'une femme (80).

Les déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées en 2006

Selon une compilation de l'Institut de la statistique du Québec (I.S.Q.) (tableau 7), le territoire de la MRC de Mékinac compte 3 865 emplois et un nombre de 4 385 personnes occupées résidentes de la MRC en 2006. Les deux tiers des personnes occupées de Mékinac (2 920)

occupent les trois quarts des emplois locaux. On compte ainsi 945 emplois de la MRC, qui sont comblés par des travailleurs de l'extérieur de Mékinac. Ils proviennent

principalement de Shawinigan qui accapare un peu plus de 60 % de ces emplois (575 / 945) et de la MRC des Chenaux avec 12,2 % (115 / 945 emplois).

**Tableau 7 : Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées¹
dans les MRC et les territoires équivalents² de la Mauricie, 2006**

		Lieu de travail											Personnes occupées ³	Emplois ⁴	Solde de l'emploi ⁵
		Mauricie						À l'extérieur de la région							
		La Tuque	Les Chenaux	Maskinongé	Mékinac	Shawinigan	Trois-Rivières	Bécancour	Montréal	Nicolet-Yamaska	D'Autray	Autres			
		n													
Lieu de résidence	Mauricie	5 690	3 275	11 210	3 725	20 405	51 105	3 515	1 160	1 155	520	3 345	105 105	101 625	-3 480
	La Tuque	5 345	-	-	15	-	50	10	20	-	-	90	5 530	6 280	750
	Les Chenaux	30	2 580	90	115	1 070	2 250	135	55	30	10	430	6 795	3 445	-3 350
	Maskinongé	70	45	9 115	45	1 580	2 515	200	325	120	395	445	14 855	11 840	-3 015
	Mékinac	30	80	30	2 920	710	260	45	60	-	-	250	4 385	3 865	-520
	Shawinigan	65	175	550	575	15 020	2 035	320	135	75	10	530	19 490	21 040	1 550
	Trois-Rivières	150	395	1 425	55	2 025	43 995	2 805	565	930	105	1 600	54 050	55 155	1 105

1. Comprend les personnes qui occupaient un emploi salarié ou qui travaillaient à leur compte au cours de la semaine précédant le recensement. Toutefois, les travailleurs qui sont sans adresse de travail fixe.
2. Selon le découpage géographique en vigueur au 31 décembre 2006.
3. Correspond au nombre total de personnes qui résident dans une MRC ou TE de la Mauricie et qui occupent un emploi soit à l'intérieur de celle-ci, soit à l'extérieur.
4. Correspond aux personnes qui travaillent sur le territoire de la MRC ou TE, quel que soit leur lieu de résidence.
5. Correspond au résultat obtenu en soustrayant les personnes occupées d'une MRC ou TE du nombre d'emplois qui s'y trouvent. Si le résultat est négatif, cela signifie que la MRC ou TE est exportateur net de main-d'œuvre. À l'inverse, si le résultat est positif, cela signifie que la MRC ou TE est importateur net de main-d'œuvre.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et du développement durable.

Parmi l'autre tiers des travailleurs de Mékinac (1 465 / 4 385) qui se déplacent à l'extérieur de leur MRC pour occuper un emploi, plus des trois quarts (1 110 / 1 465) se déploient sur les autres territoires de la région, principalement à Shawinigan (710 / 1 110) et beaucoup moins vers Trois-Rivières (260 / 1 110). Les résidents de Mékinac qui travaillent à l'extérieur de la région (355) se dirigent soit vers Montréal (60 / 355) et Bécancour (45 / 355), alors que les autres ont plusieurs destinations différentes.

Ces nombreux déplacements se soldent par un plus grand nombre de personnes occupées que d'emplois sur le territoire, car même si tous les emplois locaux étaient comblés par ses résidents, il y aurait quand même 520 travailleurs qui devraient se déplacer à l'extérieur de

Mékinac pour se maintenir en emploi.

La population active expérimentée selon le statut d'emploi

Les trois catégories de travailleurs (tableau 8) comptent plus d'hommes que de femmes, autant en Mauricie (54,2 %) que dans Mékinac (57,6 %). Cependant, il y a une proportion plus grande de salariés en Mauricie (90 %) que dans la MRC (86,9 %). Cette différence s'explique par une plus grande part de travailleurs autonomes dans Mékinac (12,9 %) que dans l'ensemble de la région (9,8 %). Les travailleurs autonomes de sexe masculin (455) sont deux fois plus nombreux que du côté des femmes (230). Il y a peu de travailleurs familiaux non rémunérés peu importe le territoire considéré, cependant

Tableau 8 : Répartition de la population active expérimentée selon le statut d'emploi en 2005

		Salariés		Total des travailleurs autonomes		Travailleurs familiaux non rémunérés		Total Catégorie de travailleurs	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MRC de Mékinac	Total	4 630	86,9 %	685	12,9 %	20	0,4 %	5 330	100,0 %
	Hommes	2 620	85,3 %	455	14,8 %	0	0,0 %	3 070	57,6 %
	Femmes	2 010	88,9 %	230	10,2 %	20	0,9 %	2 260	42,4 %
Mauricie	Total	106 125	90,0 %	11 545	9,8 %	280	0,2 %	117 955	100,0 %
	Hommes	56 350	88,1 %	7 470	11,7 %	120	0,2 %	63 945	54,2 %
	Femmes	49 770	92,1 %	4 070	7,5 %	160	0,3 %	54 010	45,8 %

Source : Institut de la statistique du Québec, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

on y retrouve une majorité de femmes(ex. : conjointe d'un agriculteur).

Les sources de revenus

Le nombre de personnes ayant touché un revenu en 2005, peu importe la source, se chiffre à 5 330. Le revenu total moyen de la population de Mékinac est de 30 939 \$, inférieur de 12 % (-4 198 \$) à celui de la Mauricie (tableaux 9 et 9A). Les femmes de la MRC affichent un

revenu total moyen de 25 511 \$, soit 30 % (-9 370 \$) moins élevé que celui des hommes (34 881 \$) du même territoire. La part des revenus générés par un emploi est légèrement inférieure dans Mékinac. Les revenus d'emploi moyens constituent 87 % de l'assiette des revenus, alors qu'en Mauricie, elle atteint 90 %. Ainsi, il y a une part des revenus plus importante pour la population de Mékinac que celle de la région qui proviennent de sources différentes que les revenus reliés à un emploi.

Tableau 9 : Revenu moyen selon le sexe - MRC de Mékinac et Mauricie, 2005

		Mauricie	Mékinac
Total des personnes ayant touché un revenu	Total	117 955	5 330
	Hommes	63 945	3 070
	Femmes	54 010	2 260
Revenu total moyen (\$)	Total - \$	35 137	30 939
	Hommes	41 119	34 881
	Femmes	28 019	25 511
Total des personnes ayant touché un revenu d'emploi en 2005	Total	114 040	5 160
	Hommes	61 865	2 970
	Femmes	52 175	2 195
Revenu d'emploi moyen (\$)	Total - \$	31 829	27 143
	Hommes	37 920	31 384
	Femmes	24 607	21 401

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie
et Institut de la statistique du Québec, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Tableau 9A : Dépendance économique — MRC de Mékinac et Mauricie

		Mauricie	Mékinac
Indice de dépendance économique, 2006	Total	143,0	202,1
	Hommes	143,0	225,0
	Femmes	150,5	199,0
Rapport de dépendance économique, 2006	Total	29,9	42,2
	Hommes	19,9	31,4
	Femmes	48,3	63,9
Pourcentage de familles à faible revenu, 2005	Total	9,9	8,4

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie et Institut de la statistique du Québec, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Le rapport de dépendance économique (RDE) indique que pour chaque tranche de 100 \$ de revenu d'emploi, il y a en moyenne 42,20 \$ versé à la population de Mékinac en paiements de transferts gouvernementaux; l'ensemble de la Mauricie reçoit un montant inférieur à 30,00 \$. Avec une population vieillissante, tel qu'on l'observe dans la MRC de Mékinac, ce sont les montants reliés à la Sécurité de la vieillesse (13,79 \$) et au Régime de pensions du Canada ou de la Régie des rentes du Québec (RRQ) (10,65 \$) qui sont les plus importants. Les femmes sont plus dépendantes économiquement des différents paiements de transferts, car elles touchent 63,90 \$ par tranche de 100 \$ de revenus d'emploi, alors que chez les hommes, ces sommes totalisent 31,40 \$.

L'indice de dépendance économique qui découle du précédent rapport de dépendance économique (RDE), correspond au RDE de la MRC exprimé en pourcentage du RDE du Québec qui se situe à 100 : le RDE du Québec

se situe en 2006 à 20 \$ par 100 \$ de revenus d'emploi. Cet indice atteint 202,1 pour Mékinac, indiquant que la population de ce territoire reçoit le double en paiements de transferts que celle du Québec. Les hommes (225,0) ont un indice de dépendance économique plus élevé que les femmes (199,0).

Une dernière donnée, soit le pourcentage de familles à faible revenu, ce qui correspond à 50 % du revenu familial médian québécois après impôt, indique que près de dix pour cent des familles de la Mauricie vivent cette situation; ce qui est légèrement supérieur à la MRC, où il n'y en a que 8,4 %. Parmi les familles en difficulté, on compte un peu plus d'une famille sur quatre, dont le parent est monoparental, qui se trouve dans cette situation, ainsi qu'une personne sur cinq vivant seule.

Chapitre 3 : Les professions et les secteurs d'activité

Ce chapitre aborde l'activité économique du territoire de Mékinac selon les principales professions et les différentes composantes de la structure industrielle du territoire.

Les principales professions des personnes occupées

Les 25 principales professions (CNP à trois chiffres) des personnes occupées du territoire de Mékinac (tableau 10) regroupent un peu plus de trois personnes sur cinq (3 080 / 5 000), réparties également entre les deux

sexes. Les professions reliées à la santé et aux services sociaux sont au premier rang avec 570 des 3 080 emplois du groupe, soit près d'une personne sur cinq. Elles sont suivies de près par le personnel de la vente qui regroupe 555 travailleurs. Les professions reliées au secteur manufacturier et de la transformation arrivent en troisième position avec 370 travailleurs, dont 120 oeuvrant au sein de l'industrie des pâtes et papiers.

Tableau 10 : Principales professions des personnes occupées (CNP 3 chiffres) – MRC de Mékinac, 2006

Mékinac			
	Total	Hommes	Femmes
Total - PROFESSIONS CNP	5 000	2 830	2 170
Vendeur(euse)s et commis-vendeur(euse)s - commerce de détail	215	70	145
Nettoyeur(euse)s	195	100	95
Conducteur(trice)s de véhicules automobiles et opérateur(trice)s de transport en commun	185	170	20
Personnel en secrétariat	180	10	175
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion, n.c.a.	160	10	150
Autre personnel de la vente et personnel assimilé	150	105	40
Membres des corps législatifs et cadres supérieur(e)s	145	120	25
Commis des finances et de l'assurance	140	0	135
Mécanicien(ne)s et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	140	140	0
Caissier(ère)s	125	30	95
Personnel en agriculture et en horticulture	125	110	10
Enseignant(e)s aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseiller(ère)s d'orientation	120	15	105
Mécanicien(ne)s de véhicules automobiles	120	115	0
Opérateur(trice)s de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation du bois et personnel assimilé	120	80	40
Chefs et cuisinier(ère)s	110	45	65
Personnel des services des aliments et boissons	105	0	100
Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	105	85	15
Professionnel(le)s en sciences infirmières	95	10	90
Personnel de soutien familial et de garderie	90	10	80
Personnel de soutien des services de santé	80	25	55
Entrepreneurs/entrepreneuses, surveillant(e)s et exploitant(e)s en agriculture, en horticulture et en aquiculture	80	75	10
Directeur(trice)s - commerce de détail	75	40	35
Électricien(ne)s et monteur(euse)s de lignes d'électricité et de télécommunications	75	75	0
Personnel des métiers du formage, du profilage et du montage du métal	75	70	0
Tapissier(ère)s-garnisseur(euse)s, tailleur(euse)s, cordonnier(ère)s, bijoutier(ère)s et personnel assimilé	70	25	40
TOTAL - PRINCIPALES PROFESSIONS	3 080	1 535	1 525

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Les femmes occupent principalement et en très grande majorité les emplois reliés au secrétariat, la santé et services sociaux, la vente, la finance et les assurances ainsi que, bien entendu, l'enseignement et la restauration. Toutes ces professions occupent plus d'une femme sur deux (810 / 1 525) parmi les professions considérées. La part des hommes dans ces professions ne compte que pour un sur sept (225 / 1 535). Les professions reliées au transport et à la mécanique de véhicules occupent plus d'un homme sur cinq (425 / 1 535). Les hommes sont majoritaires dans les professions reliées à la gestion, l'agriculture et la foresterie ainsi que dans les métiers reliés aux industries de la fabrication.

L'emploi dans les trois grands secteurs d'activité

La tertiarisation des emplois des personnes occupées de

Mékinac constitue la tendance observée entre les trois grands secteurs d'activité; la part de la main-d'œuvre de ce secteur a effectué un certain rattrapage par rapport à la Mauricie (tableau 11) à ce chapitre. Le nombre de personnes occupées de la MRC s'étant maintenu aux environs de 5 000 entre les recensements de 2001 et 2006, on observe une nouvelle répartition où les gains des emplois dans les services se sont effectués au détriment des deux autres secteurs. En Mauricie, l'augmentation de l'importance du secteur des services a découlé surtout de la création d'emplois (+5,6 %) plutôt que d'une redistribution d'un même nombre d'emplois comme dans Mékinac. Ainsi, le troisième secteur d'activité de la Mauricie passait de 70,7 % en 2001 à 73 % en 2006, alors qu'il bondissait de près de dix points (+435) dans Mékinac, pour atteindre 67 % (3 350 / 5 000 emplois).

Tableau 11 : Répartition de l'emploi par principaux secteurs d'activité, 2006-2001

	2006				2001				Variation 2005/2000	
	Mauricie		Mékinac		Mauricie		Mékinac			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Mauricie	Mékinac
Secteur primaire	3 600	3,1 %	485	9,7 %	3 895	3,6 %	565	11,1 %	-7,6 %	-14,2 %
Secteur secondaire	27 285	23,9 %	1 165	23,3 %	27 825	25,7 %	1 595	31,4 %	-1,9 %	-27,0 %
Secteur Tertiaire	83 495	73,0 %	3 350	67,0 %	76 635	70,7 %	2 915	57,4 %	9,0 %	14,9 %
Total	114 380	100,0 %	5 000	100,0 %	108 355	100,0 %	5 075	100,0 %	5,6 %	-1,5 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Les gains enregistrés des services se sont effectués au désavantage du secteur primaire qui a connu un recul de 14,2 % de sa main-d'œuvre (-80 / 565). Ce secteur représente tout de même une personne sur dix en emploi, soit une proportion trois fois plus importante que celle de la région. Ce secteur est constitué principalement d'emplois agricoles (54 %, soit 245 / 455) qui ont régressé de 37 % (-145 / 390) depuis 2001. Les autres principaux emplois sont reliés aux activités de la forêt dont le nombre d'emplois s'est maintenu autour de 150, faisant passer sa représentativité au sein de ce secteur à près du tiers des emplois (150 / 455). Par contre, les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie ont triplé leurs effectifs, passant de 20 à 60 personnes en emploi en 2006.

Le secteur secondaire compte pour 23,3 % des emplois

(1 165 / 5 000), ce qui est comparable au niveau régional (23,9 %). Il a reculé considérablement dans Mékinac. En effet, le contingent a régressé de 27 % (-430) de 2001 à 2006. Ce grand secteur inclut les entreprises de la construction et les industries de la fabrication. Les emplois reliés à la construction ont quelque peu varié à la hausse (+20 / 190) et représentent un travailleur sur quatre du second secteur. Les emplois de la fabrication occupent les trois autres travailleurs du secteur en 2006, soit une compression de plus du tiers des personnes en emploi (-450 / 1 305) par rapport à 2001.

Les principaux secteurs d'activité de la main-d'œuvre

Les cinq principaux secteurs de Mékinac incluent près de 60 % de la main-d'œuvre en emploi (2 930 / 5 000) en 2006 (tableau 12). Le secteur de la fabrication est celui

qui regroupe le plus d'emplois avec 855; les emplois de ces entreprises représentent 17 % de la main-d'œuvre totale (855 / 5 000) du territoire. La fabrication est aussi celle qui compte le plus d'hommes. Il y a un peu plus d'un homme en emploi sur cinq (21,7 %) sur le territoire de Mékinac, avec un ratio dépassant sept hommes pour trois

femmes. Les hommes sont aussi plus représentés par rapport aux femmes en agriculture et foresterie, car ils occupent près de 80 % de ces emplois. Les activités du primaire occupent le quatrième rang du nombre total d'emplois avec 445 (8,9 %).

Tableau 12 : Les cinq secteurs les mieux représentés en main-d'œuvre – MRC de Mékinac 2006

2006	Nombre			Pourcentage		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Fabrication	855	615	250	17,1 %	71,9 %	29,2 %
Commerce de détail	680	340	340	13,6 %	50,0 %	50,0 %
Soins de santé et assistance sociale	575	100	475	11,5 %	17,4 %	82,6 %
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	445	355	90	8,9 %	79,8 %	20,2 %
Autres services, sauf les administrations publiques	375	200	175	7,5 %	53,3 %	46,7 %
Total des cinq secteurs	2 930	1 610	1 330	58,6 %	54,9 %	45,4 %
Total des personnes occupées du territoire	5 000	2 835	2 170	100,0 %	56,7 %	43,4 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Les commerces de détail se classent au deuxième rang des emplois avec 680 personnes occupées (13,6 %), et comptent un nombre égal d'hommes et de femmes (340). Les soins de santé et assistance sociale, troisième en importance (11,5 %), incluent le plus grand nombre de femmes en emploi avec 22 % (475 / 2 170) et c'est un secteur où la représentativité des femmes par rapport aux hommes est la plus importante (83 % femmes et 17 % hommes).

Le secteur manufacturier : biens durables et non durables

La fabrication qui occupe 865 personnes (tableau 13) a perdu le tiers de ses effectifs (-440 / 1 305) par rapport à 2001. Ce secteur se subdivise entre les entreprises produisant des biens durables et non durables; ces derniers, qui représentaient 32 % des emplois (415 / 1 305) de la fabrication en 2001, ont perdu 40 % de leurs effectifs (-165 / 415) en 2006 pour représenter 30 % de la main-d'œuvre produisant des biens non durables. Les entreprises de fabrication de vêtements ont subi les plus lourdes pertes avec une diminution des deux tiers des emplois (-60 / 90). Des réductions majeures ont aussi affecté la fabrication d'aliments (-59 % ou -50) et la fabrication du papier (-44 % ou -40). Les variations dans les autres sous-secteurs de la production de biens non durables ont été minimes.

La subdivision des biens durables, l'autre composante de la fabrication et la plus importante des deux, affiche une perte considérable du tiers de ses effectifs (-295 / 1 305) par rapport à 2001. La représentativité des deux branches de production de biens demeure inchangée, compte tenu des pertes proportionnelles qu'elles ont connues entre les deux recensements. Les entreprises de fabrication de produits en bois ont connu les plus importantes pertes avec près du tiers des emplois (-175 / 550) en moins, pour totaliser 375 emplois en 2006. Elles embauchent tout de même le plus grand nombre de travailleurs du secteur de la fabrication, englobant 43 % de cette main-d'œuvre (375 / 865). Les travailleurs de la fabrication de produits informatiques et électroniques sont disparus entre les deux recensements, passant de 70 à aucun. La fabrication de machines a aussi subi d'importantes baisses d'effectifs : elle comptait 75 emplois en 2001, mais 40 de moins en 2006. Le seul sous-secteur qui a progressé est celui de la première transformation des métaux où le nombre de personnes en emploi est passé de 40 à 75, soit une hausse de 87 %.

Le secteur des services

Le secteur des services, regroupant les deux tiers des personnes en emploi de Mékinac, a connu une

progression de 15 % (+435 / 2 915) par rapport à 2001 (tableau 14). Les services se subdivisent en trois regroupements : le tertiaire à la consommation, le plus important avec 44 % des emplois (1 485 / 3 350), le

tertiaire à la production qui compte pour un emploi sur quatre (825 / 3 350) et le tertiaire gouvernemental où un travailleur sur trois (1 040 / 3 350) des services s'y retrouve.

Tableau 13 : Les personnes occupées du secteur de la fabrication – MRC de Mékinac 2006-2001

Mékinac		
Biens non durables	2006	2001
311 Fabrication d'aliments	35	85
312 Fabrication de boissons et de produits du tabac	0	0
313 Usines de textiles	0	10
314 Usines de produits textiles	15	0
315 Fabrication de vêtements	30	90
316 Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	85	110
322 Fabrication du papier	50	90
323 Impression et activités connexes de soutien	15	10
324 Fabrication de produits du pétrole et du charbon	0	0
325 Fabrication de produits chimiques	10	0
326 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	10	20
Total biens non durables	250	415
Biens durables		
321 Fabrication de produits en bois	375	550
327 Fabrication de produits minéraux non métalliques	10	20
331 Première transformation de métaux	75	40
332 Fabrication de produits métalliques	40	40
333 Fabrication de machines	35	75
334 Fabrication de produits informatiques et électroniques	0	70
335 Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	0	0
336 Fabrication de matériel de transport	35	45
337 Fabrication de meubles et de produits connexes	25	25
339 Activités diverses de fabrication	0	25
Total biens durables	595	890
31 - 33 Fabrication	865	1 305

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

Le tertiaire à la consommation a augmenté de 6 % ses effectifs (+85 / 1 400) entre les deux recensements. Les personnes en emploi dans le commerce au détail en sont les principaux bénéficiaires, comptant 60 personnes occupées de plus. Les commerces de détail regroupent près de 46 % des emplois (680 / 1 485) reliés à la consommation. L'hébergement et restauration avec les autres services personnels sont les autres principales activités de cette subdivision avec 43 % des personnes

(645 / 1 485) en emploi.

Le tertiaire à la production a connu la plus forte progression avec un ajout de 30 % de sa main-d'œuvre (+190 / 635). Des gains substantiels ont été enregistrés dans la finance et les assurances, un bond de deux fois et demie son nombre au départ, passant ainsi de 70 à 170 emplois. Cependant, la principale activité des services de production, soit le transport et l'entreposage qui compte

plus du tiers des emplois (290 / 825), a reculé de 12 % (-40 / 330 emplois).

Tableau 14 : Personnes en emploi du secteur des services, 2006-2001

MRC de Mékinac			
Tertiaire à la consommation		2006	2001
41	Commerce de gros	85	95
44-45	Commerce de détail	680	620
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	30	25
71	Arts, spectacles et loisirs	45	90
72	Hébergement et services de restauration	270	240
81	Autres services, sauf les administrations publiques	375	330
Total tertiaire à la consommation		1 485	1 400
Tertiaire à la production			
22	Services publics	50	25
48-49	Transport et entreposage	290	330
52	Finance et assurances	170	70
53	Services immobiliers et services de location et de location à bail	25	20
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	140	135
55	Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0
56	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	150	55
Total tertiaire production		825	635
Tertiaire gouvernemental			
61	Services d'enseignement	235	195
62	Soins de santé et assistance sociale	575	520
91	Administrations publiques	230	165
Total tertiaire gouvernemental		1 040	880
Total tertiaire		3 350	2 915

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, Compilation spéciale Emploi-Québec Mauricie

La dernière composante, les services gouvernementaux, a connu une hausse de près de 20 % (+160 / 880). La main-d'œuvre des soins de santé et assistance sociale qui regroupe 55 % (575 / 1 040 emplois) de ce sous-

secteur, a augmenté de 11 % (+55 / 520 emplois). Pour terminer, le nombre d'employés des administrations publiques, tous niveaux confondus, a progressé de 40 % (+65 / 165) de 2001 à 2006.

Chapitre 4 : Le développement socioéconomique

Les données du Recensement de 2006 indiquent que la population de Mékinac a ralenti sa décroissance et se démarque par son vieillissement : l'âge médian se situe presque à 50 ans (Mauricie : 45 ans). Cette situation se reflète également au sein de la structure de la main-d'œuvre où les jeunes sont de moins en moins représentés sur le marché du travail et les travailleurs âgés, de plus en plus nombreux à s'en retirer. Les hommes âgés sont plus gravement touchés par les difficultés que traverse le secteur manufacturier, en particulier les entreprises reliées à l'industrie forestière.

En effet, l'activité économique largement tributaire de l'exploitation de la forêt déjà lourdement affectée par le conflit du bois d'œuvre des dernières années, doit maintenant composer avec une conjoncture économique en difficulté. Entre 2001 et 2006, le nombre d'emplois reculait de 7,4 % (-310), principalement en agriculture et dans la transformation du bois. C'est surtout la main-d'œuvre masculine qui a écopé des difficultés dans ces secteurs. Cependant, l'âge avancé de plusieurs d'entre eux ayant perdu leur emploi, face à un marché du travail en régression, a fait en sorte que plusieurs, souvent involontairement, ont opté de se retirer du marché du travail pour prendre leur retraite.

Le secteur forestier s'avère en pleine restructuration en attendant que le marché retrouve une certaine vigueur; le territoire de Mékinac dispose d'importantes matières premières dont les droits de coupe qui sont disponibles et réservés aux entreprises et aux travailleurs du territoire. L'acquisition des Scieries Gérard Crête et fils par la Compagnie Kruger et son désir de concentrer ses activités en Mauricie, seraient très profitables, non seulement pour la relance de ses installations de Mékinac, mais aussi ailleurs en Mauricie. Il faut aussi savoir que Kruger a rapatrié tous ses ingénieurs à Saint-Séverin. Plusieurs autres PME dont les produits sont d'une plus grande valeur ajoutée, maintiennent le rythme de production.

Le secteur touristique doit relever certains défis. Outre le Festival Western de Saint-Tite qui prend de plus en plus

d'envergure, les autres attraits vivent des moments plus difficiles. Le projet du Lac Mékinac qui devait servir de tremplin pour développer l'industrie touristique du territoire est plus que jamais compromis; les projets initiaux du promoteur ont été modifiés considérablement, compte tenu des difficultés à trouver des partenaires financiers pour le réaliser. Le contexte économique actuel ne s'y prêtant guère, la possibilité de relance du projet avec d'autres promoteurs s'estompe au fur et à mesure que le temps passe; le gouvernement du Québec maintient tout de même 10M \$ jusqu'en 2010 pour appuyer la réalisation d'un projet conforme aux attentes.

Les emplois des entreprises du territoire étant moins nombreux que les personnes occupées résidentes de Mékinac, le tiers de la main-d'œuvre se déplace à l'extérieur de la MRC pour occuper un emploi. Compte tenu du fait que plusieurs de ces emplois sont sur le territoire de la Ville de Shawinigan et que cette dernière est aussi grandement affectée par la fermeture de la Belgo ainsi que par l'important ralentissement de l'usine AbitibiBowater, la MRC de Mékinac est donc doublement touchée par la crise forestière. Il est important que le milieu offre une qualité de vie digne de son environnement pour éviter l'exode de ses travailleurs (1 465) et, si possible, d'en attirer de nouveaux à s'établir dans la région. D'autant plus que 25 % (945) des emplois du territoire sont occupés par des travailleurs provenant de l'extérieur de la MRC.

Le territoire a été reconnu comme étant affecté par une économie basée sur une seule industrie et les intervenants du milieu ont été conscientisés à l'urgence d'agir pour diversifier les activités économiques afin d'atténuer les effets négatifs de la présente situation. C'est ainsi que les acteurs de la collectivité se sont mobilisés dans l'élaboration d'un plan global de développement suite à de vastes consultations.

Voici brièvement les étapes ayant guidé l'élaboration et les principales orientations du Plan de développement collectif 2009-2011 de la MRC de Mékinac.

Le Comité territorial en développement social de Mékinac s'est vu confier en 2005 le mandat d'élaborer une large politique de développement social à partir de vastes consultations auprès des citoyens et des différents acteurs socioéconomiques. Alors que la qualité de vie des citoyens est de plus en plus compromise par rapport à la forte dépendance de l'industrie forestière en crise, la MRC de Mékinac fut désignée comme territoire mono-industriel par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Un contrat de diversification et de développement a été accordé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) en septembre 2008; ce contrat accorde 100 000 \$ annuellement pendant trois ans afin de soutenir la collectivité dans ses démarches. Le résultat de ces consultations contenues dans le Plan de développement collectif 2009-2011 de la MRC de Mékinac adopté en janvier 2009, intègre les plans d'action des organismes de développement économique actifs sur le territoire (CLD, SADC) dans le but d'harmoniser leurs actions et les partenariats. Il inclut aussi le plan de développement social adopté par la MRC de Mékinac en 2007 et les plans d'action municipaux.

Ce plan présente une vision en cinq axes avec les principales orientations qu'ils soutiennent.

AXE 1 : Mékinac, une économie diversifiée : Développer l'économie dont les assises reposent sur le secteur de la transformation, la valeur ajoutée des matières premières locales, le tourisme, l'agriculture et la forêt. Le soutien des entreprises déjà présentes sur le territoire ainsi que le tourisme font partie de ces priorités.

AXE 2 : Mékinac, une proximité de services : Assurer la présence de services de base tels que la santé, l'éducation et les loisirs à des distances acceptables, tout en offrant un éventail élargi de commerces et services professionnels.

AXE 3 : Mékinac, empreint de développement social : Là où on se préoccupe des besoins et des services destinés aux différentes populations qui forment la collectivité : les familles, les jeunes, les personnes âgées et les nouveaux arrivants.

AXE 4 : Mékinac, un lieu de vie où il fait bon vivre : Offrir des services et des infrastructures pour les individus et les familles dans chaque municipalité, comme Internet haute vitesse, des loisirs, la culture, l'efficacité des services municipaux d'un territoire rural et le transport de la population sur le territoire.

AXE 5 : Mékinac, un environnement naturel, distinctif et durable : Aménager et mettre en valeur l'environnement au bénéfice des citoyens dans le cadre du développement durable, respectueux de l'environnement.

En terminant, suite à la tenue de consultations auprès des concitoyens de chaque municipalité en 2007, chacune a élaboré un projet territorial local à l'intérieur duquel des priorités ont été identifiées. Il est possible d'en connaître les détails en s'adressant au bureau municipal de chaque localité.

Il est également possible, en consultant les sites Internet des partenaires du territoire de la MRC de Mékinac, d'obtenir l'information relative à leur plan d'action :

La municipalité régionale de comté de Mékinac : <http://mrcmekinac.com/>

Le Centre local de développement de Mékinac : <http://www.cldmekinac.com/>

La Société d'aide au développement de la collectivité de la Vallée de la Batiscan : <http://www.reseau-sadc.qc.ca/vallee-batiscan/>

Le Centre d'action bénévole : <http://www.cabmekinac.org/>

Le Carrefour jeunesse-emploi de Mékinac : <http://www.cjemekinac.org/>

La Chambre de commerce de Mékinac : <http://www.ccmekinac.ca/>

Conclusion

Les données du Recensement de 2006 contribuent à mieux identifier les impacts sur le marché du travail du ralentissement des activités économiques que la MRC de Mékinac subit depuis déjà plusieurs années. La population et les intervenants du territoire ont déjà réalisé qu'il fallait que le milieu réagisse afin d'inverser la situation ainsi que pour préserver ses acquis et sa qualité de vie. Les nombreux comités et les diverses consultations des dernières années ont permis d'élaborer un plan global de développement ralliant les partenaires et les citoyens du territoire. Malgré ce début d'année 2009 dont la conjoncture économique s'annonce plutôt difficile, le territoire est mieux préparé pour faire face à ces réalités.

Annexe I : Lexique

Âge médian :

Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre, des individus d'âge inférieur à « x ».

Compétence (genre de) :

Genre de travail exécuté, défini selon différents facteurs dont, entre autres, la pertinence des domaines d'études permettant l'accès à une profession.

Compétence (niveau de) :

Niveau et genre d'études et de formation requis pour accéder à un emploi et en remplir les fonctions. C'est aussi déterminé selon différents autres facteurs, tels que l'expérience requise pour accéder à un emploi, la complexité des tâches et les responsabilités inhérentes à l'emploi.

Dépendance économique (indice de) :

L'indice correspond au rapport de dépendance économique (RDE) d'une région exprimé en pourcentage du RDE de la province. Cet indice peut être supérieur à 100, il signifie alors que le RDE de la région est supérieur au RDE de l'ensemble du Québec.

Dépendance économique (rapport de) – RDE :

Le rapport représente les paiements de transferts gouvernementaux par tranche de 100 \$ du revenu d'emploi total du territoire.

Emploi plein temps :

Emploi de 30 heures et plus par semaine.

Emploi temps partiel :

Emploi de moins de 30 heures par semaine.

Personne ayant déclaré un revenu :

Personne ayant déclaré un des revenus suivants :

-  Salaires et traitements (total);
-  Revenu agricole net;
-  Revenu non agricole net de l'exploitation d'une entreprise non constituée en société et/ou de l'exercice d'une profession;
-  Prestations pour enfants;
-  Pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti;
-  Prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada;
-  Prestations d'assurance-emploi;
-  Autres revenus provenant de sources publiques;
-  Dividendes, intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne et autre revenu de placements;
-  Pensions de retraite et rentes, y compris les rentes de REER et de FERR;
-  Autre revenu en espèces.

Population 15 ans et plus :

Résidents du territoire âgés de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

Population active :

Parmi la population de 15 ans et plus, le nombre de résidents du territoire occupés (ou en emploi), plus le nombre de résidents du territoire en chômage.

Population active expérimentée :

Parmi la population des 15 ans et plus, nombre de résidents du territoire occupés (ou en emploi) plus nombre de chômeurs qui ont travaillé à un emploi salarié ou à leur compte.

Population en chômage

Parmi la population active, nombre de résidents du territoire sans emploi salarié et sans travail à leur compte; qui sont prêts à travailler et qui ont activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes, ou qui ont été mis à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi, ou qui ont pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Population occupée (en emploi)

Parmi la population de 15 ans et plus, nombre de résidents du territoire qui :

-  Font un travail quelconque à un emploi salarié ou à leur compte ou sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession;
-  sont absents de leur travail ou de l'entreprise, avec ou sans rémunération, toute la semaine à cause de vacances, d'une maladie, d'un conflit de travail à leur lieu de travail, ou encore pour d'autres raisons.

Taux d'activité

(Population active / population 15 ans et plus) x 100.

Taux de chômage

(Population en chômage / population active) x 100.

Taux d'emploi

(Population occupée / population 15 ans et plus) x 100.

Pourcentage de familles à faible revenu

Selon la mesure du faible revenu (MFR) basée sur 50 % du revenu familial médian québécois après impôt.

Revenu total moyen

Addition de tous les revenus suivants, divisé par le nombre de personnes les ayant reçus :

-  Salaires et traitements (total);
-  Revenu agricole net;
-  Revenu non agricole net de l'exploitation d'une entreprise non constituée en société et/ou de l'exercice d'une profession;
-  Prestations pour enfants;
-  Pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti;
-  Prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada;
-  Prestations d'assurance-emploi;
-  Autres revenus provenant de sources publiques;
-  Dividendes, intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne, et autre revenu de placements;

- Pensions de retraite et rentes, y compris les rentes de REÉR et de FERR;
- Autre revenu en espèces.

Revenu d'emploi moyen

Addition de tous les revenus suivants, divisé par le nombre de personnes les ayant reçus :

- Salaires et traitements (total);
- Revenu agricole net;
- Revenu non agricole net de l'exploitation d'une entreprise non constituée en société et/ou de l'exercice d'une profession.

Scolarité (niveau de)

- **Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent** : DES, ou secondaire 5;
- **Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers** : Diplôme d'études professionnelles (DEP) ou Attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ou Attestation d'études professionnelles (AEP);
- **Certificat ou diplôme collégial, et autres non universitaires** : Diplôme d'études collégiales (DEC) ou Attestation d'études collégiales (AEC);
- **Certificat ou diplôme universitaire** : Tout diplôme de niveau universitaire : Bac, maîtrise, doctorat, etc.

Secteur primaire

Ensemble des activités économiques liées à l'exploitation des richesses naturelles : agriculture, forêts, chasse et pêche.

Secteur secondaire

Ensemble des activités économiques liées à la transformation des matières premières (fabrication) et à la construction.

Secteur tertiaire

Ensemble des activités économiques liées aux services aux consommateurs et aux entreprises.

Travailleurs autonomes

Personnes de 15 ans et plus dont l'emploi déclaré consiste principalement à exploiter une entreprise ou une ferme ou à exercer une profession, seules ou avec des associés. Sont comprises les personnes qui exploitent une ferme à titre de propriétaire ou de locataire; celles qui travaillent comme pigiste ou à contrat pour un travail particulier (par exemple, les architectes et les infirmières privées); les personnes qui exploitent une concession de vente et de distribution directe d'articles comme des produits de beauté, des journaux, des brosses ou des articles ménagers; et celles qui font de la pêche avec du matériel qui leur appartient en propre ou dont elles sont copropriétaires.

Travailleurs familiaux non rémunérés

Personnes âgées de 15 ans et plus travaillant sans salaire régulier en espèces, pour un parent faisant partie du même ménage. Le travail déclaré consiste essentiellement à l'accomplissement de tâches contribuant aux opérations d'une entreprise ou d'une ferme ou dans l'exercice d'une profession, dont le parent est le propriétaire ou l'exploitant.

Travailleurs salariés

Personnes de 15 ans et plus déclarant travailler principalement pour un salaire, pour un traitement, à commission, pour des pourboires, à la pièce ou contre rémunération « en nature » (paiements sous forme de biens ou de services, plutôt qu'en espèces). Sont comprises les personnes qui travaillent pour le ménage privé de quelqu'un d'autre pour assurer la garde d'enfants ou pour faire le ménage; les vendeurs qui travaillent à commission pour une seule entreprise et qui n'ont ni bureau ni personnel; les personnes qui travaillent contre rémunération « en nature » dans des entreprises non familiales comme les religieux qui sont logés et nourris ou qui reçoivent de leur communauté des articles personnels au lieu d'une rémunération en espèces.